



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2025 - 24

SUBVENTION 2025 ANCDG

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 12 juin à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 18

Quorum : **16**

Date de convocation : 12 juin 2025

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLÉ Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FÉVRIER Albert – Maire de Ladon
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard – Maire de Desmonts
- Madame BATAILLE Muriel – Maire de Tournois
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame MELZASSARD Corinne – Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur RIVIERE William – Maire de La Neuville sur Essonne
- Madame LEVY Véronique – Maire d'Aulnay la Rivière
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|------------------------------|---|----------------------------|
| - Madame DURANT-GABORIT Anne | à | Monsieur BRICHARD Gérard |
| - Monsieur DEMAUMONT Franck | à | Monsieur TURPIN Joël |
| - Monsieur CHOUIN Stéphane | à | Monsieur PELLÉ Jean-Michel |
| - Monsieur LARCHERON Gérard | à | Monsieur FÉVRIER Albert |
| - Monsieur LACROIX Bruno | à | Madame MARTIN Valérie |

Etaient absents et excusés :

Madame AUVRAY Chantal -- - Madame FLEURY Line

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Madame la Présidente rappelle que l'Association Nationale des Directeurs des Centres de Gestion (ANDCDG) rassemble presque la totalité des personnels dirigeants des Centres de Gestion. Réunis autour de commissions diverses, les membres de l'ANDCDG échangent, partagent et produisent des dossiers techniques visant à harmoniser et mutualiser les pratiques dans l'ensemble des Centres de Gestion. Ces travaux constituent un appui complémentaire et souvent préalable aux actions de la Fédération Nationale des Centres de Gestion (FNCDG).

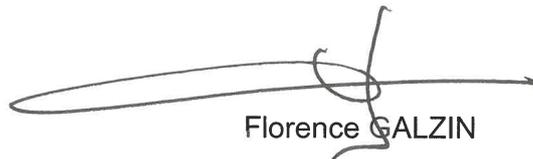
Comme chaque année, l'association sollicite chaque Centre de Gestion pour l'octroi d'une subvention permettant de participer à ses frais de gestion, d'organisation ainsi qu'aux coûts pédagogiques.

Il est proposé au Conseil d'Administration de verser le même montant que les années précédentes, soit 305,00€.

Approuvé à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 19 juin 2025

La Présidente



Florence GALZIN